

## PROJET DE RÉNOVATION DE L'AGENCE DU HAVRE 6500

Les travaux de réaménagement devraient commencer début février 2024 pour 26 semaines et pour un budget total de 3406K€.

Ils concernent le sous-sol, le RDC et la mezzanine. Les 1er et 2eme étage ne sont pas concernés car LCL s'en séparera ensuite.

Tous les métiers seront dorénavant installés au RDC, avec le même effectif, à savoir :



- 3 personnes à la BP
- 2 personnes au CAE
- 8 pro dont le DA
- 15 conseillers dont les managers

Les principaux travaux du nouveau concept consistent à :

- Réaménager un nouvel accueil « LCL ECHANGES »,
- Réaliser des zones de bureaux en open space
- Créer des salons de réception confidentiels.

L'enceinte technique n'est pas concernée par les travaux. Les sanitaires et le local break seront simplement rafraîchis.

Les 3 portes d'accès à l'agence sont enfin remplacées semaine 45 et la verrière du R+1 sera entièrement refaite à neuf pour en revoir l'étanchéité et apporter un maximum de lumière naturelle.

Seront aménagés également :

- Un open space de 9 places pour les conseillers particuliers
- Un open space de 5 places pour les conseillers privés
- Un open space de 8 places pour les pros
- Un open space de 5 places pour la Banque Privée

Le CAE disposera d'un bureau à deux places, comme actuellement.

L'agence se voit aussi dotée de :

- 7 salons confidentiels de 4 places dont 2 estampillés aux couleurs de la Banque Privée. Leur seront-ils réservés exclusivement? **FO LCL** a posé la question et, à ce jour, nous n'avons pas de réponse.
- 2 salons de réception à 6 places dont un réservé à la BP

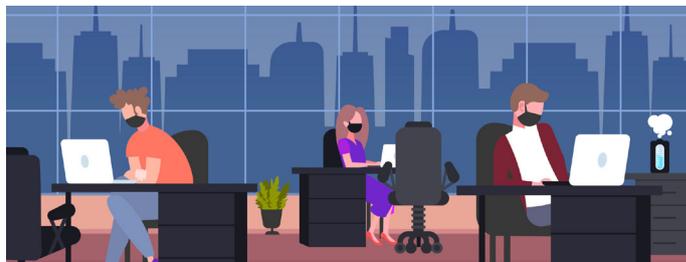
Complètent ce nouveau concept :

- Un bureau pour Interfimo
- Un bureau de passage
- Le bureau du DGA à proximité de l'accueil
- Une grande salle de réunion

Cependant, aucun espace dédié n'est prévu pour l'agence habitat et Angle Neuf. Ces collègues devront anticiper leur visite en réservant un salon dans l'agenda ou en utilisant le bureau de passage prévu à cet effet.

Enfin, n'oublions pas la création d'un local vélo, d'un local pilon et d'un local ménage ainsi que la rénovation de la salle forte simplifiée, du BRE et des sanitaires existants. Les escaliers seront également sécurisés (réglementation accessibilité PSH).

Compte tenu de notre expérience sur les autres agences rénovées et des 28 collègues composant l'effectif du Havre 6500, les membres **FO LCL** du Nord-Ouest, appelés commissaires dans cette instance, ont demandé la mise en place de salons semi confidentiel car leur nombre nous paraît insuffisant.



La direction répond que ce n'est pas prévu car il n'y a pas assez d'espace et que, compte tenu, du nombre de rdv par semaine sur LCL pilotage, ce nombre suffit. En revanche, elle nous indique qu'un salon semi ouvert peut être ajouté par la suite, aucun câblage n'étant nécessaire. Nous sommes donc à votre écoute, si le moment venu, le besoin s'en fait sentir.

**Les travaux se dérouleront en 2 phases :**

### PHASE 1

Elle durera 14 semaines et condamnera 90% de l'agence actuelle. Pendant cette première phase, les pros, les parts, les privés et interfimo travailleront au premier étage du bâtiment (ancienne DR Haute Normandie Ouest), où 20 postes seront disponibles. Il restera, à ce moment-là, dans l'agence en travaux : la banque privée actuelle, l'accueil, un bureau de réception et les toilettes. Les commissaires **FO LCL** ont demandé qu'un manager soit dans l'agence durant toute la durée des travaux et que la sécurité soit assurée en ne laissant pas un collègue seul à l'accueil. La direction affirme à ce sujet que les économies ne sont pas faites sur le poste sécurité. Vous avez compris que c'était plutôt du côté des salons qu'elles étaient faites. Une signalétique sera installée afin de guider les clients à l'étage pour les rendez-vous.

### PHASE 2

Elle durera 10 semaines. Elle concernera la seconde partie de l'agence actuelle, ce qui permettra de permuter les collègues sur le site de repli.

En ce qui concerne les automates de la zone LCL express, ils resteront en activité, en alternance, pendant toute la durée des travaux, sauf pendant une dizaine de jours car la centrale d'alarme doit être remplacée. Les commissaires **FO LCL** ont demandé des précisions sur le terme « en alternance » et veulent obtenir un planning de cette organisation.

Enfin, la salle des coffres sera accessible tous les samedis matin uniquement.

## (SUITE) PROJET DE RÉNOVATION DE L'AGENCE DU HAVRE 6500

L'information client sera effectuée par la DDR de manière centralisée et sous forme de courrier, mail et sms, en complément d'un affichage sur place

**FO LCL** a demandé à la direction le versement de la prime exceptionnelle de travaux de 30€ bruts par mois. Elle était auparavant conditionnée au fait d'avoir les travaux sur place mais la direction nous indique qu'elle n'est pas automatique car les critères seraient désormais des travaux importants et des nuisances sonores sur plus d'un mois.

Bon, dans ce dossier, nous ne voyons pas comment les travaux pourraient être minimales et silencieux.

Mais LCL n'est plus à ça près pour ne pas verser une prime.

Nous serons donc attentifs à ce que ce versement ait lieu, même si nos collègues sont en repli à l'étage. Pour votre information, il doit débiter à compter du deuxième mois de travaux.

**En ce qui nous concerne nous vous accueillerons maintenant à l'agence de Gambetta où sera transféré le local syndical FO LCL**



## POINT DE SUIVI SUR LE SUJET DU **RADON**

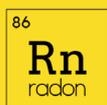


Les agences de Douai, Fourmies, St Amand les eaux, St Saulve, Denain, Valenciennes Pro, Valenciennes Centre pour le Nord et Carvin, Béthune, Hénin Beaumont et Lens pour le Pas de Calais sont situées en zone 2 et vont faire l'objet, pour la première fois, d'une analyse du niveau de radon avec la pose de dosimètres, pendant au moins 2 mois, à partir de la semaine 45.

Les collègues des agences concernées seront informés et sensibilisés sur le fonctionnement de ces appareils.



### Qu'est-ce que le radon ?



### A Savoir

Le radon est un gaz radioactif naturel inodore, incolore et inerte, présent partout dans les sols mais plus fortement dans les sous-sols granitiques et volcaniques. Ce gaz s'accumule dans les espaces clos, notamment dans les bâtiments.

Il a été reconnu cancérigène pulmonaire certain pour l'homme depuis 1987 par le centre international de recherche sur le cancer (CIRC) de l'Organisation mondiale pour la santé (OMS).

En France, il constitue la principale source d'exposition aux rayonnements ionisants et le second facteur de risque de cancer du poumon après le tabagisme.

Le nombre annuel de décès par cancers du poumon attribuable au radon est estimé à 3000 décès annuels. Ce qui justifie la mise en œuvre d'une politique de prévention.

Source : <https://sante.gouv.fr/sante-et-environnement/batiments/article/radon>



**Fabien REINERT** Délégué Syndical Référént – **Alexandre SEIFERT** Calais – **Nicolas BRIAND** LCLMC Roubaix  
**Charlène DUPONT** Lillebonne – **Mohammed BOUCHAIB** LCLMC Roubaix – **Nathalie LAGNEAU** Dunkerque  
**Christophe MARI VALE** DR Haute Normandie – **Anissa RAFA** LCLMC Roubaix – **Julien FINET** Amiens  
**Hélène GIRARDIN** OSC ROUBAIX – **Pascaline JANVIER** Beauvais

RESTEZ INFORMÉS ET CONNECTÉS À FO-LCL  [twitter.com/FOLCL](https://twitter.com/FOLCL)  **FO LCL**  [folcl.insta](https://www.instagram.com/fo_lcl)

